

BORDEREAU 2015

MODE D'EMPLOI

#1

Complétez, si ce n'est déjà fait :

- > Vos coordonnées
- > Numéros SIRET et FINESS ,
ou vérifiez que les informations pré-saisies sont exactes.
Si une information est erronée, merci de la modifier .

#2

Votre bordereau d'appel comprend un code établissement (composé des 3 lettres de votre région et de 3 chiffres) essentiel pour identifier votre établissement dans tous les documents ou paiements transmis à l'ANFH :

Votre code établissement (ex : ALP001) / 2015 / ESAT

Lors du règlement, paramétrez votre système informatique afin de créer ce code. Il doit impérativement apparaître sur les mandats (dans la zone " objet-pièces justificatives ") et sur l'ordre de virement (dans la zone « motif de la dépense ») afin de nous permettre d'affecter votre règlement convenablement.

#3

Une fois le bordereau complété :

- > il doit être retourné à l'ANFH Service Financier, **avant le 29 février 2016** (par mail ou courrier).
- > **ANFH Service Financier - Cellule Collecte**
Caroline Gueret - Hafida Chatri
Tél : 01 44 75 12 96 / 01 44 75 68 45
c.gueret@anfh.fr - h.chatri@anfh.fr
- > Une copie est à transmettre accompagnée du (ou des) mandat(s) à la recette-perception de votre établissement pour le versement effectif des fonds **avant le 29 février 2016**.
- > Une autre copie **à conserver** constitue votre justificatif.